

SAHN Janvier 2024

Sahn76.com

Bulletin gratuit



**A la découverte de l'apiculture allemande...
Souvenir de l'accueil lors du jumelage franco-allemand
Organisé cet été 2023**

Conseil d'Administration de la SAHN

PERIMONY Patrick : *Président.*

66 rue de Belleville 60220 Blargies

☎ 06 85 14 22 07

LEDOUX Jean-Marie : *1^{er} Vice-président, Commandes groupées.*

☎ 06 68 70 57 67

338 rue de la Foye 76640 Normanville

courriel : **apiledoux.sahn@yahoo.fr**

THIERRY François : *2nd Vice-président, Bulletin, Concours miels.*

29 chemin de Saint Andrieux 76930 Octeville-sur-Mer

☎ 06 19 69 64 78

ANCEL Monique : *Secrétaire, Echange de cire.*

33 rue des Cerisiers 76610 Le Havre

☎ 02 35 47 62 72

BERRIT Mireille : *Secrétaire adjointe, Rucher école de Neufchâtel-en-Bray.*

15 impasse Beau Soleil, Sévis, 76850 Val-de-Scie

☎ 07 57 06 83 93

CANDELIER Remi : *Trésorier, assurances*

☎ 06 87 23 61 99

259 rue d'Épreville 76400 Froberville

courriel : **frobergie@orange.fr**

ANCEL J.-Jacques : *Trésorier adj. bibliothèque, rucher éc. La Cerlangue (responsable)*

33, rue des Cerisiers 76610 Le Havre

☎ 02 35 47 62 72

AVENEL Jérôme : *Rucher école de Saint-Nicolas-de-la-Haye.*

8, rue de la Briqueterie 76560 Saint-Laurent-en-Caux

☎ 06 03 72 85 15

BACOUÉL Jacques : *Rucher école de Neufchâtel-en-Bray.*

9 rue de la Mare Braconne 60360 Crèvecœur-le-Grand

☎ 06 82 64 48 15

BEGOT Gilles : *Rucher école de Saint-Nicolas-de-la-Haye (responsable).*

146 route de Bailleul 76110 Vattetot-sous-Beaumont

☎ 06 76 70 58 22

BERRUBE Catherine : *Communication ; Internet (sahn76.com)*

2155 rue de la Houssaye 76230 Quincampoix

☎ 06 06 43 16 47

BERTON Delphine : *suiivi des subventions*

397, route de l'école Saveaumare 76680 Monterolier

☎ 06 13 40 84 49

BONDOIS Vincent : *Station de Fécondation Saint-Denis-le-Thiboult (responsable)..*

95, rue de Buchy 76116 Blainville-Crevon

☎ 06 18 28 04 30

BONNEAU Jean-Pierre : *Internet (sahn76.com)), éch. Franco-Allemand.*

74, rue Georges Liot 76420 Bihorel

☎ 02 35 61 70 92

DAUPHIN Florence : *Rucher école de Neufchâtel-en-Bray, Reportages photos*

2 rue de la Forge, hameau de Bois des Puits, 76390 Criquiers

☎ 06 85 35 57 78

FORT Maud : *Communication ; Internet (SAHN.com)*

23 rue de l'Église 76150 Saint-Jean-du-Cardonnay

☎ 06 81 24 17 38

FOURNEAUX Marc : *Référent sanitaire, CETA (co-responsable)*

903, rue de la Côte Bailly 76510 Saint-Nicolas-d'Aliermont

☎ 06 85 89 17 73

FREBOURG Franck *Rucher école de Saint-Nicolas-de-la-Haye*

6, rue du Couvent 76190 Valliquerville

☎ 06 12 58 44 67

FRITOT Régis : *Rucher école de Neufchâtel (responsable), CETA (co-responsable).*

1 rue de la Briqueterie 76680 Rosay

☎ 07 83 26 64 66

GAUTHIER Christophe : *CETA (co-responsable).*

103 route de Maintru 76660 Osmoy-Saint-Valery

☎ 02 35 94 51 01

JOUEN Michel : *Rucher école de Saint-Nicolas-de-la-Haye*

12 Cité du docteur Marcel Richard 76190 Yvetot

☎ 06 28 95 57 94

LEGRAND Didier : *Rucher école de Clères (responsable). Station de Fécondation*

82 rue de l'Orée du Bois 76230 Isneauville

☎ 06 32 17 10 96

Membres d'Honneur : Mme DELAUNAY ,MM. AMELINE, COURTOIS, DAVERDIN, DUFOUR, GOSSE, LEFEBVRE Fr., VANDEVELDE

Le Mot du Président

Nous voici en cette fin d'année 2023, dressons un bilan apicole succinct de la période. Mais avant de nous y hasarder comment ne pas s'interroger sur la violence croissante de par le monde. Combien de centaines de milliers d'humains victimes de philosophies extrémistes ! Pourquoi la sagesse est-elle ainsi si facilement balayée ?

L'apiculture a ses réussites, ses échecs, bien insignifiants eu égard à ce que je viens d'évoquer ci-dessus. Cependant indirectement notre apiculture dépend aussi de la bonne humeur du monde.

Côté réussite, en voici une qui pourrait bien dépendre des dérives environnementales dues aux activités humaines. Tous les relevés de températures le confirment, le climat normand évolue et nous offre plus de journées de très bonnes miellées. Pour la seconde année consécutive, les récoltes de miel ont généralement été satisfaisantes.

Mais notre apiculture est toujours soumise à de fortes pressions:

- agro-chimiques plus ou moins fortes suivant les endroits.
- à un destructeur de colonies qu'est le varroa et dont tout le monde ne mesure pas encore les ravages qu'il peut faire et ceci malgré une présence en Normandie datant de près de 35 ans. Les moyens de lutte évoluent. Tenez-vous informé et appliquez les recommandations avec leurs protocoles de mises en œuvre. Ne jouer pas aux "apprentis sorciers". Vos colonies pourraient fort le regretter.
- à un terrible prédateur d'abeilles et d'insectes qu'est le frelon asiatique. Une colonie de frelons est capable de vous anéantir totalement une ruche en quelques semaines. **Il vous faut impérativement piéger au printemps** afin de détruire le maximum de reines, génératrices de futures colonies.
- économiques: les prix de nos consommables dépendent des tensions et conflits humains que nous pouvons rencontrer sur notre planète. Avez-vous vu l'évolution des prix de nos équipements en bois ? De celui des pots en plastique, en verre et de ceux des sirops et candis, de l'inox. Contraint, l'apiculteur est obligé d'augmenter ses prix pour essayer de maintenir ses marges. **Ne bradez pas vos miels ! Respectez votre temps passé**, même si pour beaucoup d'entre-nous c'est la passion qui nous anime.

Nous espérons que vous aurez été nombreux à avoir participé à notre nouvelle manifestation "Les Automnales de l'Apiculture", en assistant notamment à la conférence d'Éric Tourneret.

Informez-vous auprès de revues ou de sites ayant de bonnes notoriétés techniques. A l'appui de celles-ci, essayez, observez et même contemplez vos résultats. Partagez-les avec d'autres. Réitérez les essais afin de les valider. Ayez donc une approche technique et scientifique. Voilà ce que je vous souhaite à tous pour l'année 2024. Et vive l'apiculture !

Patrick Périmony, Président de la SAHN

Planning général des 64 activités de 2024

05 janvier	Date limite de réception commande groupée Buchy	
10 février	R.E. Neufchâtel	La ruche, l'abeille, la législation, l'équipement
17 février	R.E. Clères	Ruche, abeille, législation, montage de cadres
	CETA	Journée d'informations et conférence (voir programme)
02 mars	R.E La Cerlangue	Niveau 1 Présentation, préparation du matériel
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 Présentation, préparation du matériel
08 mars	Date limite de réception commande groupée sirop	
09 mars	Ry	Station de fécondation : Notation des colonies
	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : Morphologie de l'abeille
	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : Morphologie de l'abeille
16 mars	Buchy	« le Printemps des Abeilles » réunion de printemps - Distribution des commandes groupées. Vide rucher et animations
23 mars	R.E. Clères	Cycle du couvain, reproduction. Visite de printemps
	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : maladies, visite de printemps
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : maladies.
30 mars	R.E. Neufchâtel	Le cycle du couvain, visite de printemps
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : visite de printemps, montage cadres
06 avril	R.E. Clères	Les problèmes sanitaires. Pose des hausses
	Normanville	Distribution de la commande groupée de sirop et de bois Robida
13 avril	CETA	Essaims artificiels et travail de la cire
	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : Pose hausses, montage cadres
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : Pose des hausses
20 avril	R.E. Neufchâtel	Production du miel, pose des hausses, essaimage
27 avril	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : Essaims artificiels
04 mai	R.E. Clères	Contrôle des hausses, essaims artificiels
	R.E La Cerlangue	Niveaux 1 et 2 : Essaims artificiels
11 mai	R.E. St Nicolas	Niveau 1 : Récolte de printemps
15 ou 22 mai	Ry	Seconde réunion de la station de fécondation
18 mai	CETA	Initiation à l'élevage et au greffage
	R.E La Cerlangue	Niveaux 1 et 2 : Récolte de printemps
25 mai	R.E. Clères	Récolte de printemps
	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : Elevage des reines
	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : Récolte de printemps

25 mai	R.E. Neufchâtel	Récolte, produits de la ruche, le travail du miel
01 juin	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : marquage des reines
08 juin	R.E. Clères	Contrôle des hausses, les produits de la ruche
	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : Le pollen (récolte, conservation)
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : marquage des reines
15 juin	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : Elevage des reines
22 juin	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : Le pollen (récolte, conservation)
	R.E. Neufchâtel	Le contrôle des hausses, essais artificiels
06 juillet	CETA	Portes ouvertes (voir programme)
	R.E La Cerlangue	Niveaux 1 et 2 : Récolte du miel d'été
20 juillet	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : Récolte du miel d'été
27 juillet	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : Nourrissement, pose des lanières
	R.E. Neufchâtel	Récolte d'été. La varroose et les traitements
	R.E. Clères	Récolte d'été
03 août	R.E. Clères	Traitement varroa, retrait des hausses, travail du miel
31 août	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : Visite d'automne, pose des lanières
	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : La visite d'automne
05 septembre	Date limite de réception commande groupée AG	
07 septembre	R.E. Neufchâtel	La visite d'automne, le nourrissement
14 septembre	CETA	Bilan de la saison
	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : Le miel
20 septembre	Date limite de réception commande groupée Robida	
21 septembre	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : Le miel
28 septembre	R.E. St Nicolas	Niveau 2 : La cire
30 septembre	St-Nicolas-la-Haye	CONCOURS DE MIELS 76
05 octobre	Rives-en-Seine	Assemblée Générale de la SAHN, distribution des commandes groupées et apport des cires pour échange
12 octobre	R.E. Neufchâtel	Les problèmes sanitaires : maladies, législation
	R.E. Clères	Dernier Cours et pot de fin d'année
26 octobre	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : La cire.
07 novembre	Ry	Station de fécondation : Bilan de l'année
09 novembre	CETA	Journée d'automne chez Madeleine Bourdier
09 novembre	CETA	Fête de la Pomme

Remarque : Nous cherchons à respecter les dates prévues mais certaines circonstances peuvent amener une modification de date. En cas de doute veuillez contacter un responsable

Carte d'adhérent

La carte d'adhérent 2024 sera disponible au « Printemps des Abeilles » à Buchy, à la distribution du sirop à Normanville et à l'AG.

Les adhérents, désirant leur carte et ne pouvant pas être présents lors de ces manifestations, devront la demander en envoyant une enveloppe timbrée pour son renvoi à : *Monique Ancel Secrétaire SAHN 33 Rue des Cerisiers 76610 Le Havre.*

Adresse Courriel

Les adhérents désirant recevoir toutes les informations de la SAHN, en plus des informations statutaires, devront **obligatoirement mettre leur adresse courriel sur le bulletin d'adhésion 2024.**

Selon la loi « Protection des données personnelles (principe de sécurité et de confidentialité des informations), nous n'avons pas le droit de remettre sur le fichier 2024 une adresse courriel qui nous a été donnée en 2023 et qui est absente sur la feuille d'adhésion 2024. Merci de votre compréhension.

Cire

Depuis l'année 2022, le protocole d'échange de cire a changé.

Désormais, les apiculteurs apportent leurs blocs de cire fondue (cadres et/ou opercules) à l'AG de l'année en cours.

Ces blocs y seront pesés et les adhérents récupéreront le poids équivalent en feuilles de cire gaufrée à « La Journée Printemps des Abeilles » l'année suivante à Buchy. Le paiement se fera à Buchy.

Commandes groupées

Comme précisé lors de l'Assemblée Générale les dates des commandes groupées (Buchy, Sirop, Robida et distribution d'automne lors de l'AG) sont indiquées désormais dans l'Agenda (p4 et 5)

Nouvelle réglementation des emballages (CITEO)

Petit rappel : la responsabilité du devenir des emballages que vous mettez sur le marché vous incombe et vous devez contribuer, par le paiement d'une taxe, à l'élimination ou au recyclage de ceux-ci. La SAHN vous fait bénéficier d'un contrat groupe en acquittant pour vous la cotisation avec un prix fixé à la ruche : 0,07 € par ruche auprès du SNA (en 2023). Cela vous permet de faire figurer les infos tri (voir exemple ci-dessous) sur vos emballages. En cas de contrôle, vous devez présenter l'attestation de paiement de la taxe CITEO ; vous pouvez télécharger celle-ci sur le site <https://apiconnect.fr/> en renseignant vos coordonnées.



Dans l'état actuel de la législation, la réutilisation des pots verre (mais pas des capsules) est autorisée dans la mesure où le contenant ne peut être source de contamination du produit emballé. Il n'est pas utile de mentionner le caractère « réconditionné » sur le pot.

Cire (Petits conseils pour bien la fondre) :

Pour bénéficier de l'échange de cires, vous **devez apporter vos cires fondues** (cadres ou/et opercules) lors de l'AG 2024 à Rives-en-Seine.

Suite aux remarques que vous avez émises, nous vous reprecisons les préconisations de fonte des cires :

- **Ne jamais mélanger deux qualités de cire différentes.**
- **Ne pas utiliser de moules en métal (la cire est alors anormalement foncée), les seaux en plastique donnent de bons résultats.**
- **Eviter la fonte au micro-ondes où la température est aléatoire.**
- **Pour obtenir une cire de belle qualité, il faut faire 2 fontes successives avec élimination des impuretés entre deux.**

Les cires d'opercules ne présentant pas une **qualité conforme** à cette catégorie seront systématiquement **déclassées** par les Ets Lerouge. De même, **la présence d'impuretés trop importantes** induira une **pénalité** sous forme de déduction du poids apporté.

« Printemps Des Abeilles » samedi 16 mars 2024

Comme l'an passé, la SAHN vous propose :

Vide rucher : Si votre miellerie est encombrée, vendez votre surplus.

Règlement :

Le matériel apicole d'occasion doit être sain et en bon état

L'apiculteur doit se munir de son matériel d'exposition (table, chaise etc.) et assurer la vente de son matériel apicole.

L'apiculteur doit repartir avec ses invendus et laisser son emplacement propre.

Concours de ruches décorées : vous êtes créatifs, participez.

Règlement :

L'apiculteur adhérent ne peut présenter qu'une ruche ou une ruchette décorée.

Celle-ci devra être déposée avant 9 h 30.

Le public, adhérents et visiteurs, sera invité à désigner les trois premiers prix.

Concours de pain d'épices : venez faire découvrir votre fabrication.

Règlement :

Les concurrents s'engagent à ne présenter que des pains d'épices de leur production faits avec du miel de leur rucher.

Le pain d'épices devra **être nature sans ajout** de fruit confits, fruits secs ou de chocolat. Les épices sont libres de choix.

Les pains d'épices devront obligatoirement avoir été cuits dans des moules à cake et être présentés **DEMOULES**.

Chaque pain d'épices sera identifié par une étiquette indiquant sa composition, les coordonnées de l'apiculteur. Un n° garantissant l'anonymat leur sera attribué.

Les pains d'épices seront déposés au stand au plus tard à 9 h 30.

Deux jurys, l'un composé d'apiculteurs et l'autre du public, adhérents et visiteurs, seront invités à désigner chacun son trio gagnant.

Pour ces trois animations :

Les inscriptions sont gratuites. L'apiculteur doit être à jour de sa cotisation 2024 auprès de la SAHN. Il est obligatoire de **s'inscrire** auprès de Mireille BERRIT : mireille.berrit@nordnet.fr **avant le 25 février 2024**.

Et, comme d'habitude, vous trouverez :

la distribution de matériel des commandes groupées,

la distribution des cires gaufrées commandées lors de l'AG

les Etablissements Lerouge et toutes les animations habituelles.

sahn76.com : le site de la SAHN

Un retour sur les nouveaux services proposés.

- **141 adhésions en ligne, soit 21% de nos adhérents**
- **81 paiements par Carte Bancaire soit 12 %**
- **31 paiements par virement bancaire soit 5 %**

Résultat très encourageant pour une ouverture des services en janvier 2023.

Campagne d'adhésion 2024 :

L'ouverture des services est prévue pour la **mi-décembre 2023**.

- N'hésitez plus et soyez de plus en plus nombreux à adhérer en ligne.
- **Adhérer en ligne**, c'est recevoir par mail le duplicata de son inscription.
- **Payer en ligne en CB** c'est recevoir la facture de votre adhésion éditée par notre partenaire « YAPLA », une plateforme sécurisée de paiement du Crédit Agricole.

Venez rejoindre les 141 adhérents qui ont franchi le pas du numérique.

A bientôt de vous revoir sur notre site.

Bibliothèque

Notre bibliothèque est constituée de nombreux ouvrages mais il est possible qu'un ouvrage qui vous intéresserait ne figure pas dans notre fonds.

Si celui-ci est encore édité nous n'hésiterons pas à l'acquérir, faites-en part à notre bibliothécaire Jean-Jacques ANCEL (cf. page 2).

Rappel des conditions de prêt :

- Chèque de caution de **75 €** par prêt.
- Envoi gratuit par le bibliothécaire.
- Retour à la charge de l'emprunteur.
- Le prêt est limité à 3 mois. Passé ce temps, le bibliothécaire sera en droit de déposer le chèque de caution en banque.
- Au retour de votre colis, le chèque de caution sera détruit par le bibliothécaire ou renvoyé sur demande s'il est accompagné d'une enveloppe timbrée.

COMMANDE Ets LEROUGE
DISTRIBUTION DES COMMANDES lors du PRINTEMPS DES ABEILLES le 16/03/24
 Bulletin à renvoyer à **Jean-Marie LEDOUX** SAHN 338, Rue de la Foye
 76640 NORMANVILLE pour le **5/01/2024**

DESIGNATION	P.U.	Nbr	TOTAL
Prix fonction de l'évolution des cours			
1 carton de 300 pots plastique de 1 kg, cliché SAHN, imprimé en BLANC, VERT, ROUGE (rayer les mentions inutiles)	91,36 €		
1 carton de 300 pots plastique de 500g, cliché SAHN, imprimé en BLANC, VERT, ROUGE, (rayer les mentions inutiles)	68,26 €		
1 carton de 120 pots 500 g (38,5cl - Ø63) en verre - capsules ruche	56,27 €		
1 carton de 100 pots 500 g (39 cl - Ø82) en verre - capsules ruche	61,28 €		
1 carton de 60 pots 1 Kg (75cl - Ø82) en verre - capsules ruche	40,49 €		
1 carton de 100 pots 250 g (22,8cl - Ø63) en verre - capsules ruche	44,57 €		
APIFONDA en bloc de 2,5 kg x 5 = 12 ,5 KG	18,28 €		
Hausse Nicot plastique Dadant 9c (sans cadre)	15,52 €		
Plateau de fond Nicot aération totale 10 cadres	8,96 €		
Nourrisseur couvre-cadres plastique Nicot pour Dadant 10c + 2 cabochons	11,20 €		
Corps Nicot plastique Dadant 10c (sans cadre)	28,24 €		
Toit Nicot plastique Dadant 10 c	10,96 €		
Grille à reines Nicot Dadant 10 c	1,92 €		
Tiroir de fond pour plateaux Nicot	3,40 €		
10 sachets 450g nutripro +10% pâte hyper protéine	19,80 €		
Toit plat Dadant 6 c tôle galvanisation renforcée H=10,5cm	7,60 €		
Toit plat en tôle pour ruche 10 cadres Dadant H = 10,5 cm	9,20 €		
Cire gaufrée Dadant opercule en paquet de 2 kg	37,42 €		
Piège à frelons Beevital+500 ml d'attractif	34,72 €		
Couteau Mallard acier inox	20,72 €		
Evaporateur Varrox	115,20 €		
Carton pour 24 pots 500 grammes plastique (Nicot)	1,09 €		
Balance connectée Bee2beep light sigfox	206,10 €		
Balance connectée Bee2beep light Lte-m	269,10 €		
Balance connectée Bee2beep Steel Lte-m	467,10 €		
Thermopeint en 1 litre	22,02 €		
Cadre de corps filé Voirnot inox à talons par paquet de 10	9,76 €		
Cadre de hausse Voirnot filé inox à talons par paquet de 10	9,76 €		
Cadre de corps filé dadant inox à talons par paquet de 10	9,76 €		
Cadre de hausse dadant filé inox à talons par paquet de 10	9,76 €		
Étiquettes CITEO pour les pots de verre en bobines de 1000	5,92 €		
Étiquettes CITEO pour les pots plastique en bobines de 1000	5,92 €		
Seau plastique 20 kg avec couvercle	4,38 €		
Facture	3 €		
CHEQUE à L'ORDRE des Ets LEROUGE	TOTAL		

Veillez compléter les rubriques suivantes :

NOM

Prénom :

N° de Tél. :

Courriel :



Parce que nous savons l'importance et l'attente que vous pouvez avoir envers votre assureur, Groupama répond aux besoins de tous les agriculteurs :

- Une proximité inégalée avec la présence de plus de 100 conseillers commerciaux
- Des produits adaptés à toutes les activités agricoles
- Un service de prévention pour vous accompagner dans vos projets

Groupama Centre Manche
 Centre de Services Agricoles Agence de Centre Manche - Rue des Saules - 50100 - Saint-Nicolas - 06 76 70 58 22
 14000 - Clères - 06 32 17 10 96
 50100 - La Cerlangue - 02 35 47 62 72
 50100 - Neufchâtel - 07 57 06 83 93



Les Ruchers écoles de la SAHN

Conditions d'inscription :

Attention, places limitées. Si vous êtes intéressés par les cours, contactez **IMPÉRATIVEMENT** le responsable du rucher école concerné :

- Saint-Nicolas : **Gilles Begot.** 06 76 70 58 22 rucherstnicolas@orange.fr
- Clères : **Didier Legrand.** 06 32 17 10 96 d.roadster@laposte.net
- La Cerlangue : **J. J. Ancel.** 02 35 47 62 72 la-cerlangue@laposte.net
- Neufchâtel : **Mireille Berrit.** 07 57 06 83 93 mireille.berrit@nordnet.fr

Si votre inscription est validée, **adhérez** (si possible) **en ligne** sur notre site sahn76.com rubrique « adhérez » **ou remplissez et renvoyez** le bulletin d'adhésion comme indiqué sur celui-ci. De même, vous avez déjà suivi les cours et vous voulez continuer à venir à un rucher-école, prenez votre cotisation à la SAHN et cochez la case « club » sur le bulletin d'adhésion.

Pour les quatre ruchers écoles :

- | | |
|--|----------------|
| 1. Cotisation à la Société Apicole de Haute Normandie ; | 21,00 € |
| 2. Participation aux frais des cours théoriques et pratiques ; | <u>25,00 €</u> |
| soit à l'ordre de la SAHN : | 46,00 €* |

* paiement possible par virement bancaire, par CB à partir de notre site ou par chèque.

Le rucher école de Clères

Le rucher école du Parc de Clères vous propose 8 séances théoriques et pratiques d'apiculture. Elles se dérouleront le samedi après-midi, la journée entière avec pique-nique sur place les jours de récoltes.

Le matériel de protection peut vous être fourni. Il est préférable de disposer de son propre équipement. Pour son achat quelques conseils vous seront donnés lors de la 1^{ère} séance. Il est recommandé de se munir de bottes.

Rendez-vous à 14 h à l'entrée du **Parc de Clères**, pour la 1^{ère} séance.

Programme annuel 2024

17 février	La ruche, l'abeille, la législation, montage de cadres.
23 mars	Cycle du couvain, reproduction de l'abeille. Visite de printemps.
06 avril	Les problèmes sanitaires. Pose des hausses.
04 mai	Contrôle des hausses, élevage, essaims artificiels.
25 mai *	Récolte de printemps.
8 juin	Contrôle des hausses, les produits de la ruche.
27 juillet *	Récolte d'été.
03 août	Traitement varroa, retrait des hausses, travail du miel.
12 octobre	Retrait des lanières, visite d'automne, pot de fin d'année.

. *en journée complète



NICOTPLAST

75, Rue des Cyclamens - 39260 MAISOD
Tél. 03 84 42 02 49 - Site Web www.nicot.fr



Fabriqué en France

Nouveautés

Le TUNNEL à POLLEN pour Fond D10 Ventilation Totale



Tous les Éléments de la Ruche Dadant 10 :
Palette, Fond, Corps, Hausse, Baticadre, Nourrisseur Couvre-cadres, Toit...

Accessoires Divers - Matériel d'Élevage - Conditionnement :
Grille à Reine, Chasse-Abeilles, Cupule, Cadron, Pot à miel, Section...

*Retrouvez toutes nos fabrications pour l'apiculture
chez notre Distributeur LEROUGE APICULTURE*

Le rucher école de La Cerlangue

Les demandes pour les cours sont nombreuses. Pour le niveau 1, les préinscriptions pour l'année 2024 sont closes. Il reste quelques places pour 2025. Pour le niveau 2, il reste de la place pour 2024. Pour nous joindre envoyez un courriel à l'adresse : la-cerlangue@laposte.net

Projet de programme annuel 2024

Niveau 1.

2 mars	Présentation, préparation du matériel.
23 mars	Les maladies des abeilles, visite de printemps.
13 avril	Pose des hausses, montage des cadres.
4 mai	Essaims artificiels.
18 mai	Récolte de printemps.
1 ^{er} juin	Travaux pratiques de marquage des reines.
6 juillet	Récolte du miel d'été.
31 août	Visite d'automne, pose des lanières.

Niveau 2

9 mars	Morphologie de l'abeille.
4 mai	Essaims artificiels.
18 mai	Récolte de printemps.
25 mai	Elevage des reines.
8 juin	Le pollen (récolte, conservation).
6 juillet	Récolte du miel d'été.
21 septembre	Le miel.
26 octobre	La cire.

Le rucher école de Neufchâtel

Le rucher école du Pays de Bray propose aux débutants, huit cours théoriques et pratiques qui se dérouleront le samedi après-midi (14 h à 16 h 30) ou la journée entière avec pique-nique les jours de récolte.

Le matériel de protection n'est pas fourni. Lors de la 1ère réunion, des conseils vous seront donnés pour l'acheter.

Pour les apiculteurs ayant déjà reçu la formation, une réunion permettant d'approfondir leurs connaissances est organisée le samedi matin (9 h 30-11 h 30) **aux mêmes dates que les cours**. Pour y assister il faut cocher la case « CLUB » du bulletin d'inscription.

Le rucher école est situé dans l'espace Jacques Prévert :

8, boulevard Charvet à Neufchâtel.

Programme d'initiation 2024

10 février	La ruche, l'abeille, la législation, l'équipement.
30 mars	Le cycle du couvain, la reproduction des abeilles, la visite de printemps.
20 avril	La production du miel, la pose des hausses, l'essaimage.
25 mai	La récolte, les produits de la ruche, le travail du miel.
22 juin	Le contrôle des hausses, essais artificiels, les paquets d'abeilles.
27 juillet	La varroose et les traitements.
07 septembre	La visite d'automne, le nourrissage.
12 octobre	Les problèmes sanitaires : maladies, législation.

Des séances pratiques supplémentaires sont susceptibles d'être proposées aux stagiaires intéressés, pour des opérations ponctuelles.

Le programme du Club sera établi en début d'année en fonction des demandes des participants

Pour toutes questions concernant l'inscription contactez la personne référente : Mireille BERRIT 07 57 06 83 93

Le rucher école de St-Nicolas-de-la-Haye (ex Bois-Himont)

Pour les débutants, nous donnerons des conseils pour l'achat de l'équipement lors du premier cours.

Pour recevoir les informations du rucher école, envoyer un courriel à cette adresse : rucherstnicolas@orange.fr

Pour le club prendre contact avec Gilles Bégot : 06 76 70 58 22

Pour les cours nous vous donnons rendez-vous à partir de 13 h 50 devant la mairie de St-Nicolas-de-la-Haye.

Programme annuel 2024 Niveau 1

02 mars	Présentation, préparation du matériel.
23 mars	Les maladies des abeilles.
30 mars	Montage des cadres, visite de printemps.
13 avril	Pose des hausses.
11 mai	Récolte de printemps.
08 juin	Travaux pratiques de marquage des reines.
20 juillet	Récolte du miel d'été.
27 juillet	Nourrissement, pose des lanières.

Programme annuel 2024 Niveau 2

09 mars	Morphologie de l'abeille.
27 avril	Essaims artificiels.
25 mai	Récolte de printemps.
15 juin	Elevage des reines, pose des trappes à pollen
22 juin	Le pollen (récolte, conservation).
31 août	Visite d'automne
14 septembre	Le miel.
28 septembre	La cire.
Date à définir	Formation premiers secours

Le CETA de Merval

Le Centre d'Etudes Techniques Apicoles (CETA) de Brémontier-Merval s'adresse aux apiculteurs ayant reçu une formation de base en rucher école et qui veulent participer à des journées de perfectionnement pratique et/ou apporter leur aide aux travaux du rucher.

Le CETA vous accueille à la miellerie du lycée agricole de Brémontier-Merval de 9 h à 16 h, aux dates citées ci-dessous.

Programme des activités proposées en 2024 :

Apprenez en faisant, hors dates des rendez-vous prévus au calendrier, nous faisons des interventions au rucher (visites, production d'essaims, greffage, recherche et marquage de reines, récoltes, comptage de varroas...). Si vous voulez y participer, inscrivez-vous à l'adresse suivante : mireille.berrit@nordnet.fr

Vous serez informés des dates d'interventions.

Les activités du CETA sont essentiellement basées sur l'échange entre les apiculteurs, chacun peut y apporter ses compétences.

17 février	<u>Matin</u> : tour de table ; bien préparer ses colonies pour la saison. Distribution de pièges à frelons asiatiques <u>Après-midi</u> : Conférence : « Aurons-nous bientôt des abeilles résistantes au varroa en Normandie ? » par Sacha d'Hoop et Julien Duwer de l'association belge Arista.
13 avril	Produire des essaims artificiels à partir de cellules royales. La cire : ses problématiques et atelier de fabrication de cires gaufrées.
18 mai	Initiation à l'élevage, prélèvement de cellules royales. Greffage: repartez avec vos cellules pour faire vos propres essaims
6 juillet	Portes ouvertes : distribution de reines sur commande, troc plantes, plantes mellifères : le bouturage par J. Claude Duplessis
14 septembre	Bilan de la saison apicole : élevage, varroas, frelons. Mise en hivernage des colonies. Travail du miel
9 novembre	Chez Madeleine BOURDIER à Montroty : trucs et astuces : partager nos savoir-faire : transformer soi-même les produits de la ruche, savoir utiliser sa cire, faire son pain d'épices, pain au pollen, encaustique...
12 novembre	Fête de la pomme

Pour vous inscrire au CETA, utilisez le bulletin d'adhésion ci-joint ou sur le site sahn76.com

Station de fécondation d'abeilles noires

Saint-Denis-le-Thiboult

Nous sommes 47 à avoir cotisé à la station de fécondation de Saint Denis le T. en 2023. C'est un nombre tout à fait honorable qui montre votre attachement à la défense de l'abeille noire. Nous faisons au mieux pour obtenir de bons résultats, d'ailleurs les analyses génétiques réalisées sur nos colonies à mâles sont toutes positives cette année, mais l'environnement peut évoluer rapidement et aboutir à un certain taux d'hybridation. Pour 2024 nous souhaitons vous associer à notre démarche. Les rendez-vous annoncés à Ry vont dans ce sens.

Vous êtes assez nombreux à avoir bénéficié du travail de sélection et d'élevage puisque 60 reines vierges ou cellules royales vous ont été fournies, en grande partie par Didier Legrand en mai et juin. Par contre il n'y a eu que quelques nucléis de nos membres mis en fécondation sur la station en dehors des responsables qui ont produit 90 reines fécondées sur 145 reines vierges mises à féconder.

Notre travail ne s'arrête pas pour autant aux « frontières » de notre station. Il y a eu cette année pour la première fois, la mise en place de 204 nucléis pour être fécondés sur une île anglo-normande par l'équipe de l'abeille noire normande à laquelle nous sommes associés. Ce travail doit se poursuivre en 2024 afin de bénéficier de fécondations avec des mâles 100 % « noirs ».

Et pour l'an prochain, il y a du nouveau en votre faveur. Chacun des membres cotisant à notre station pourra bénéficier d'**une reine vierge gratuite** issue de notre sélection. Vous pourrez la faire féconder sur la station ou ailleurs à votre convenance. Si vous êtes éloignés, vous pouvez bénéficier de deux autres stations, sur Bacqueville en Caux et Areleaune-en-Seine. Nous contacter pour plus d'informations. Des reines vierges ou fécondées, voire des essaims seront disponibles en cours de saison. Nous vous en informerons par mail et sur le site de la SAHN.

En revanche, nous avons aussi besoin de vous pour apprécier la performance de notre station. Vous pouvez nous aider en nous donnant le résultat de vos observations (coloration, ...) en particulier sur les reines vierges ou fécondées que nous vous avons fournies. Les dates de rencontre à Ry sont prévues dans cette optique. D'ici là nous vous donnerons les informations voulues par mail (ou par défaut une invitation par SMS).

Les responsables de la station de fécondation membres du CA : Vincent Bondois, Didier Legrand.

Regards sur le Concours de Miel 2023

Pour la sixième année consécutive, la SAHN a organisé son concours de miel. Cette année, 29 miels ont été présentés. Le jury a distingué 11 échantillons qui ont ainsi obtenu un prix départemental :

Catégorie	Lauréats
Miel de printemps	Or : Delphine Berton Montérolier Argent : Sous-Préfecture du Havre Bronze : Didier Tauvel Bordeaux-Saint-Clair
Miel d'été clair	Or : Jean-Claude Petit Mesnières en Bray Hors catégorie : François Thierry Octeville-sur-Mer
Miel d'été ambré	Or : Les Jardins Suspendus Le Havre Argent : Jean-Jacques Ponty Bouville Bronze : Rucher école de la Cerlangue
Miel d'été foncé	Argent : Lycée Jean Prévost Montivilliers Monique Ancel Le Havre Hors catégorie : Philippe Bachelet Yvetot

Ces lauréats ont participé au **concours régional** organisé par la SAHN le 18 novembre au Havre ; ??? d'entre eux y ont été récompensés :

La SAHN félicite tous ses lauréats et participants pour la qualité de leur miel.

Concours de Miel 2024

➤ Devant son succès grandissant, nous l'organiserons à nouveau en 2024.

Les candidats intéressés pourront **s'inscrire dès la réunion de Buchy le 16 mars 2024** et y récupéreront les pots obligatoires pour la participation.

Le règlement du concours figure sur le site de la SAHN.

Cette année les frais d'inscription sont fixés à **10 euros**.

Contact : François THIERRY (cf. page 2) francois.thierry51@orange.fr

Petites Annonces

Doivent figurer dans le texte de l'annonce : le nom, l'adresse, le prix de vente. Pour le prochain bulletin, envoyez vos annonces à JM LEDOUX avant le 1^{er} octobre 2024.

A vendre :

Trappes à pollen de fond (fabrication Robida) pour ruches Voirnot = 20 €/pièce.

Encyclopédie Apicole d'Edmond Alphanbéry, complète (4 tomes) éd 1945 150 €.

Pollen de fleurs = 35 €/kg. Cire gaufrée de mes opercules = 20 €/kg .

Ruches Voirnot peuplées à partir de 150 € suivant état des caisses.

Contact : JM LEDOUX 76640 Normanville. Tél : 0668705767

A vendre :

cartons de 144 pots verre de 125 gr avec couvercles or prix 45 euros le carton.

Paire de cônes Jabepode = 5 euros.

Maturateur Thomas inox lourd 200 kg robinet guillotine état neuf = 400 euros.

Plateaux anti essaimage =12 euros.

Contact : M JOUEN 12 rue docteur Richard 76190 YVETOT. Tél : 0628955794

Afin de compléter son matériel d'explication, le rucher école de La Cerlangue recherche des corps de ruches format Langstroth, Warré ou autres formats peu communs.

Contact : F. THIERRY Octeville sur Mer . Tél : 0619 69 64 78

A vendre :

1 carton neuf de 300 pots plastique 1kg avec couvercles. Inscriptions vert = 90 €.

1 carton neuf de 300 pots plastique 1kg avec couvercles, Inscriptions rouge = 90 €.

Contact : A. Hondier 76570 Emanville Tél : 0235910562

A vendre sacs séchoirs d'opercules pour extracteur tangentiel. 12 euros les 2

Contact : F. THIERRY Octeville sur Mer. Tél : 0619 69 64 78

Lutte contre le frelon asiatique

La saison apicole est à peine terminée que nous constatons les attaques récurrentes des frelons asiatiques sur nos colonies.

« Mieux vaut prévenir que guérir »

Détruire les nids en novembre ou décembre n'est pas assez efficace, par contre, piéger les reines fondatrices au printemps permet de diminuer la pression devant nos ruches en évitant un nombre considérable de nids secondaires au cours de l'été.

Nous constatons que le piégeage sélectif de printemps, effectué par de nombreux apiculteurs volontaires accompagnés par le GDSA76, ainsi que quelques communes, a fait chuter la prolifération de ces prédateurs dans ces secteurs.

Piéger au printemps, diffuser l'information autour de vous, collègues apiculteurs, voisins, communes.



*Au service des apiculteurs
depuis plus de 140 ans!*



7 Route de Coivrel, Z.A. Est
60420 MAIGNELAY-MONTIGNY
03.44.78.54.88
@ lerougeapi60@orange.fr
www.apiculture-lerouge.com



Aethina tumida*

Le petit coléoptère de la ruche menace nos colonies, c'est un prédateur ravageur et très envahissant. Les larves consomment les œufs, le couvain et le miel qui à terme fermente. Les adultes se nourrissent de miel et de pain d'abeilles et vident les réserves. Il est très compliqué de l'éradiquer.

Il n'est pas encore repéré dans l'hexagone mais il est détecté sur l'île de la Réunion depuis 2022, il a occasionné des destructions de ruchers. Il est aussi développé dans le sud de l'Italie depuis 2014 (pays historiquement producteur d'essaims et de reines). La législation actuelle **sanctionne les apiculteurs sévèrement et impose des mesures sanitaires contraignantes (destruction obligatoire du cheptel)**.

Pour vos achats de reines et d'essaims, privilégiez les éleveurs locaux, renseignez-vous sur la fiabilité de ces fournisseurs et surtout **évitez les importations** des filières douteuses. En cas de non respect de ces précautions vous mettez vos **ruchers en danger** ainsi que vos collègues apiculteurs proches.

La bonne santé de nos abeilles en dépend.

*voir le site de GDSA76 et de la FNOSAD.



Larves d'Aethina sur un cadre de miel

Echange franco allemand

Initié en 1985, le jumelage des apiculteurs interrompu par la pandémie de COVID 19 a repris son rythme initial, la 37^{ème} rencontre s'est déroulée du 20 au 27 août. Pendant cette semaine, les participants de la SAHN ont été reçus par les familles d'apiculteurs de la région de UELZEN en Basse Saxe. Comme à l'habitude, les contacts ont été très amicaux et chaleureux. Le beau temps au cours de cette semaine a facilité les nombreuses visites. Le programme de cette semaine nous a fait découvrir de nouvelles curiosités de la région :

- L'université de Suderburg où les étudiants apprennent dans un cadre très agréable et paisible, le parc éolien de Dolgow, le village musée de Lübeln,
- le voyage en train vers Hanovre pour découvrir les coulisses de l'aéroport, le parcours des bagages, la circulation des avions sur les pistes et le travail des personnes au sol,
- la visite du musée Bismarck de Friedrichsruh nous a rappelé un moment d'histoire de nos deux pays avant de faire une promenade exotique dans le monde des papillons.
- les plants de pomme de terre et les semences d'arbres n'ont plus de secret pour nous depuis les intéressantes visites des centres techniques de Teendorf et de Ostheide,
- les charmantes rues et quartiers de Uelzen, les bords du canal de l'Elbe et les installations de l'écluse de Esterholz.

L'année prochaine, la rencontre aura lieu en Normandie et se déroulera **du 21 au 28 juillet 2024**. Elle est ouverte à tous les adhérents de la SAHN qui souhaitent y participer et ont la possibilité d'héberger les familles allemandes.

Si vous êtes intéressés par cet échange, inscrivez vous **avant le 31 Janvier 2024** en nous adressant le bulletin ci-joint, accompagné d'un chèque de 25 € pour une famille et 18 € pour un individuel correspondant à l'adhésion à EUROPE-ECHANGES, association qui nous apporte son soutien.

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Nombre de personnes :

Souhaite participer au Jumelage du 21 au 28 juillet 2024.

Souhaite des renseignements sur le prochain jumelage.

A adresser à : JP BONNEAU (adresse en page 2 du bulletin).

Assurances

Comme chaque année, GROUPAMA nous offre le choix entre trois options :

Options A : responsabilité civile + protection juridique : **0,12 €** / ruche.

Options B : options A + incendie + tempête + grêle : **1,50 €** / ruche.

Options C : options B + mortalité* + vol et détérioration : **4,20 €** / ruche

Mortalité* : *imputable aux maladies légalement infectieuses (loque américaine, loque européenne, acariose, nosérose), soit imputable à l'aspergillomycose, soit par empoisonnement accidentel.*

Vous ne devez faire qu'un seul choix pour la totalité de vos ruchers (**pas de panachage**). Le calcul de votre prime totale d'assurance s'obtient en multipliant le nombre de vos ruches par la prime par ruche en fonction de votre choix.

L'assurance va **du 1^{er} Janvier au 31 décembre** avec une tolérance pour le mois de janvier suivant afin de permettre la rentrée des cotisations de l'année en cours.

Attention, passé le 31 Janvier vous n'êtes plus assuré, passé le 30 juin, il n'est plus possible de s'assurer pour l'année en cours.

Un tableau de la synthèse des garanties du contrat « **Assurance Collective des élevages apicoles** » de la SAHN et une déclaration de sinistre peuvent vous être communiqués auprès de Rémi CANDELIER (voir référence ci-dessous).

Rappel :

☞ **A** : responsabilité civile lors de vente en stand incluse dans le prix.

☞ **B et C** : forfait ruche et contenu : **100,00 €**, forfait essaim et couvain : **150,00 €**, soit **250,00 €** au total.

En cas de sinistre, vous devez effectuer une déclaration auprès de :

Rémi CANDELIER frobergie@orange.fr

259 rue d'Epreville - 76400 Froberville

Cette déclaration circonstanciée devra être la plus précise possible.

Dans les **5 jours au maximum** après le sinistre.

Attention ! Ce délai est réduit à **24 heures** en cas de mortalité par insecticide.

L'assurance ne coûte cher qu'avant le sinistre.

Capture d'essaims

Une liste des apiculteurs intéressés par la capture d'essaims au cours de la saison apicole sera dressée par la SAHN. Cette liste sera communiquée aux apiculteurs de la SAHN présents dans les pages jaunes. Ceux-ci munis de ces listes redistribueront les appels en fonction de la proximité et de la disponibilité de chacun.

Nous communiquerons vers le 10 avril cette même liste aux communes du département ayant une adresse courriel. Cette liste figurera aussi sur le site de la SAHN : rubrique « Activités » page « offre de services »

[HTTPS://www.sahn76.com/activités](https://www.sahn76.com/activités)

A retourner avant le **31 janvier 2024** à :

Patrick PERIMONY 66, rue de Belleville - 60220 Blargies



Nom : ⇒	Téléphone : ⇒	N° d'Adhérent SAHN : ⇒
N° et nom de rue : ⇒	Commune de : ⇒	
<p>Je souhaite que mon nom et mon numéro de téléphone soient communiqués comme apiculteur intéressé en 2024 par la cueillette d'essaims et j'indique ci-dessous la zone où je peux intervenir.</p> <p>Le</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>		
autour de : ⇒		

Prêt de matériels

Les matériels suivants peuvent être prêtés à nos adhérents,

Rappel des conditions de prêt :

- une caution de la valeur de rachat du matériel.
- Sur présentation de la carte de l'année de la SAHN.
- pour une période d'une semaine.

Matériels	Où les trouver ?
Chaudières à cire (caution : 1.200 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Edouard DUFOUR au Grand-Quevilly (tél. : 02 35 72 88 94)○ Christophe GAUTHIER à Osmoy-St.-Valéry○ Jérôme AVENEL à Saint-Laurent-en-Caux○ Gilles BEGOT à Vattetot-Sous-Beaumont
Défigeurs (caution : 1.000 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Edouard DUFOUR au Grand-Quevilly (tél. 02 35 72 88 94)○ Marc FOURNEAUX à St-Nicolas-d'Aliermont○ Christophe GAUTHIER à Osmoy-St-Valéry○ Jérôme AVENEL à Saint-Laurent-en-Caux○ Gilles BEGOT à Vattetot-Sous-Beaumont
Marques à feu (caution : 200 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Christophe GAUTHIER à Osmoy-St-Valéry○ Jérôme AVENEL à Saint-Laurent-en-Caux
Réfractomètres (caution : 100 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Jérôme AVENEL à Saint-Laurent-en-Caux
Extracteur 4x1/2 cadres Dadant (caution : 500 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Rucher école de La Cerlangue : Jean-Jacques ANCEL○ Rucher école de Clères : Didier LEGRAND
Bandoles SAHN (caution : 600 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Michel JOUEN à Yvetot○ Maud FORT à Saint-Jean-du-Cardonnay
Panneaux d'exposition (caution : 500 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Michel JOUEN à Yvetot

Pour le n° de téléphone des administrateurs cf. page

Groupement de Défense
Sanitaire Apicole



Plan Sanitaire d'Élevage
2024 – 2028

GDSA76

SAISON 2024

Marc FOURNEAUX (Président) - 903, rue de la Côte Bailly
76510 SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

☎ 06 85 89 17 73

Courriel m.fourneaux0825@orange.fr

<https://www.gdsa76.fr>

Les activités du GDSA76, uniquement d'ordre sanitaire au service des apiculteurs adhérents, répondent aux objectifs suivants : La lutte contre les prédateurs des abeilles, la formation, la communication et l'information sanitaire, le conseil aux adhérents.

Tout est sur notre site
Venez lui rendre visite !



Vous y retrouverez les informations utiles sur le sanitaire apicole, le bulletin d'adhésion et de commande des médicaments, les coordonnées de votre TSA référent ainsi que notre actualité.

Pensez-y ! Les nouveaux apiculteurs doivent réaliser une **déclaration de ruches** dès l'installation de la première colonie. Cette démarche permet l'obtention d'un Numéro d'Apiculteur obligatoire pour adhérer au GDSA76. Également, **tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année ses colonies entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre** ... Cette déclaration de ruches (à présenter pour le retrait des médicaments) est à réaliser en ligne sur le site <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE **FRELON ASIATIQUE** ...
En complément aux informations disponibles sur notre site, contactez la **plateforme** départementale au 02 77 64 57 76



Mortalités Massives Aiguës d'Abeilles (MMAA)

Vous constatez parfois quelque chose de « bizarre », quelque chose qui vous interpelle sur vos colonies : maladies, intoxications, coïncidences ...

Que faire ? Comment réagir dans ces cas-là ?

Il faut être très réactif et respecter à la lettre le protocole, c'est-à-dire :

NOTER précisément les observations et informations relatives au rucher et prendre des photos : Nb de colonies du rucher, Nb de colonies atteintes, Nb de colonies mortes, état des colonies et des abeilles, itinéraire technique du rucher, description du rucher et de son environnement, sans quoi le dossier peut être classé comme irrecevable.

ALERTER le plus rapidement possible la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) qui **déclenchera une visite vétérinaire et des analyses de laboratoire gratuites pour l'apiculteur.**

Contact : Mme Priscilla GRAS ☎02 32 81 82 32 - Informer également le **GDSA 76.**

La plante mellifère de l'année...

Verbena bonariensis, bien qu'originale d'Amérique du Sud, est bien plus rustique que prévu. C'est une vivace à floraison tardive. De juillet jusqu'aux gelées viennent en grandes inflorescences des fleurs en étoile de 6 mm violet lila. Pouvant pousser jusqu'à 2m de haut, elle procure un effet d'ensemble très coloré qui permet toutefois de voir les plantes qui se trouvent derrière étant donné la rareté des feuilles sur les tiges. Mellifère, elle est très bien adaptée aux conditions chaudes et sèches de l'été. L'auto-semis est généreux ce qui permet à la plante de redémarrer toute seule même si le pied d'origine meurt. A planter de préférence au printemps.

Vous pouvez retrouver cet arbuste à la pépinière Arbore et sens, 64 route de Dieppe, 76660 Osmoy-St-Valéry (Tél : 06 31 85 71 13).



**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



NORMANDIE-SEINE